

Les processus de la traduction

Bianca Anamaria ARION¹, Marilena MILCU²

The studies that we have access to nowadays to understand translation have shown us that linguistics is a way of communication on one hand, and on the other a reproduction of words so that they can be understood by everybody. Processes such as "adaptation", "reformulation" and "popularization" are integral parts of translation and ways of conveying information to the target audience; in other words, through these processes we convert the technical-scientific language into one understood by everyone.

Key-words: *reformulation, popularization, adaptation*

1. Introduction

Avant tout nous devons définir la traduction comme un procédé de communication et, en même temps, comme un procédé de transmission d'information d'une langue à l'autre. Ensuite, on peut lier les notions 'd'adaptation', de 'reformulation', de 'vulgarisation' et de 'traduction' et on les intègre dans la discipline appelée la traductologie, une discipline qui étudie toutes ces notions.

Pour commencer nous pouvons souligner qu'en traductologie le mot *reformulation* a deux sens, c'est-à-dire celui de réexpression et celui de restitution du sens. Ce terme de 'reformulation' est lié à la compréhension, c'est-à-dire on reformule des expressions, des locutions, des phrases toutes entières pour les rendre plus faciles, plus intelligibles

L'adaptation est un procédé par lequel on adapte les mots, plus exactement on adapte les mots de manière qu'ils soient compris. D'après Vinay et Darbelnet (1958, 52), l'adaptation est la "limite extrême de la traduction", c'est-à-dire l'adaptation est une partie intégrante de la traduction. De plus, par l'intermédiaire de la vulgarisation, on fait en sorte que les mots soient compris parce que ce processus nous aide à définir chaque mot. Cette définition est, bien sûr, une

¹ Université « Lucian Blaga » de Sibiu, Roumanie, arion.bianca@yahoo.com

² Université « Lucian Blaga » de Sibiu, Roumanie, marilena_milcu@yahoo.com

définition facile à comprendre pour tout le monde, par des spécialistes autant que par les non-spécialistes.

Ces trois notions aident que la traduction soit possible et intelligible.

En plus de cela, il faudrait compter sur l'implication et l'importance du facteur humain le traducteur en chair et en os. De plus, le texte qui est traduit pose des problèmes parce que, s'il s'agit d'un texte spécialisé, comme un texte médical, le traducteur devient en même temps un vulgarisateur et son rôle est de comprendre le texte pour ensuite définir toute notion en fonction du public auquel la traduction s'adresse. Ce traducteur-vulgarisateur doit aussi avoir des connaissances de spécialité et il doit communiquer avec l'auteur du matériel à traduire pour comprendre les notions incompréhensibles.

Simultanément, pour que les mots de spécialité soient compris, ils doivent être vulgarisés en donnant les définitions de ceux-ci. Donc, la traduction a besoin d'un traducteur, mais aussi de ses processus, comme: 'l'adaptation', 'la reformulation' et 'la vulgarisation'.

1.1. Objectifs

Dans cet article nous avons poursuivi comme objectifs:

- définir les notions : 'adaptation', 'reformulation' et 'vulgarisation';
- mettre en évidence le rapport de l'utilisation de ces trois notions en traduction ;
- mettre en lumière la relation qui existe entre les notions: 'adaptation', 'reformulation', 'vulgarisation' et entre la traduction.

2. Méthodologie

2.1. Matériel et méthodes

Pour cet article nous avons utilisé plusieurs méthodes comme les méthodes qualitatives : l'observation et l'analyse des documents. En ce qui concerne les deux méthodes qualitatives, nous allons les utiliser pour collecter des informations. Premièrement, nous allons chercher des définitions pour les termes d'études et puis nous allons analyser chaque terme et nous allons lui donner une définition pour qu'elle soit unanimement accessible.

À l'aide des dictionnaires : *Larousse Médical*, *Le Petit Larousse illustré*, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française* et des dictionnaires en ligne : *Le Petit Robert*, *Le Verso* nous avons traduit le *Manuel de Bioéthique des Jeunes* (2014)

en vue d'établir un rapport quantitatif entre les mots traduits par vulgarisation et entre les mots traduits par adaptation. De plus, par l'intermède des dictionnaires la définition de chaque terme devient accessible.

2.2. Les concepts de 'vulgarisation', 'adaptation', 'reformulation' et traduction

Passons maintenant à la partie théorique de cet article, on essaie de comprendre, par l'intermède des définitions les concepts en discussion. Pour commencer nous allons parler de la relation entre la 'cohérence' et la 'vulgarisation'. Comme la définition de la vulgarisation l'indique, ce processus est «l'opération qui répond le mieux à l'une des exigences de cette cohérence», «son existence à l'heure actuelle renvoie précisément à cette cohérence-là» (Jurdant 2009, 30). À la réflexion, chaque phrase vulgarisée doit être cohérente, pour que son sens soit saisi par le grand public. On peut souligner que ces deux notions ne peuvent pas exister l'une sans l'autre. La cohérence est celle qui établit la compréhension, parce que, si les propositions, les phrases, les syntagmes, le texte n'ont pas de sens et ne respectent pas les règles de la cohérence, elles ne sont pas comprises, même si les règles de la syntaxe sont respectées.

Si on ajoute que la vulgarisation est même le procédé de reformuler un mot en donnant sa définition, c'est-à-dire de

Reprendre une donnée en utilisant une expression linguistique différente de celle employée pour la référencement antérieure. Elle couvre les phénomènes d'anaphore, de chaîne de référence et de coréférence.

(Charaudeau, Maingueneau 2002, 237).

À mieux réfléchir, on peut dire que la vulgarisation est liée aux concepts de *cohérence* et de *reformulation*, mais elle reste de la reformulation. Quand on vulgarise, on donne effectivement aux mots une définition plus abordable, de sorte que le grand public puisse comprendre.

Toutes ces trois notions: 'cohérence', 'vulgarisation' et 'reformulation' sont les concepts avec lesquelles on va travailler quand on traduit. Donc, la traduction comprend toutes ces notions et elle est liée à celles-ci. On peut observer que la plupart des traductions du français en roumain ou inversement ont la tendance d'utiliser l'adaptation. L'acte de traduire consiste à reproduire de mots, produire

«un début de définition, c'est-à-dire d'à 'reproduire' sous une forme discursive – approximativement donc – les éléments constitutifs du foyer sémantique d'unités souvent polyvalentes sur plan des usages»

(Heinz 2012,170).

En fait, on traduit pour transmettre le message d'un auteur ou d'un spécialiste.

Pour que ce message soit compris nous devons utiliser plusieurs procédés, déjà énoncés, comme: la reformulation, la vulgarisation et l'adaptation. La reformulation est même «la traduction du signifié – ou de l'un des aspects du signifié – d'une unité lexicale particulière» (Heinz 2012,171).

En outre on peut décrire la vulgarisation comme:

«un procédé de traduction au motif que la langue de spécialité, au caractère biunivoque et convoquant un lexique peu familier du public profane, lui apparaîtra comme une sorte de langue étrangère». (Londei, Galli 2011, 165)

Pour continuer nous avons posé une question: Si la vulgarisation est une traduction, alors de quel type de traduction parle-t-on ? La réponse est toujours dans le mot définition, c'est-à-dire que si l'on veut transformer un mot dans un mot commun, il faut l'expliquer, en tenant compte du contexte, du sens et de donner sa définition, pour être compris par le public.

2.3. La reformulation

Pour définir la reformulation, avant tout, il faut souligner que les dictionnaires, comme *Larousse*, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française* (2008) ou autres n'ont pas défini ce mot, elles définissent seulement le verbe 'reformuler' comme 'formuler de nouveau et d'une manière plus correcte', c'est-à-dire, quand on reformule un mot il faut tenir compte du contexte et aussi si la reformulation est comprise par le public auquel on s'adresse.

Le concept de reformulation vu comme réexpression est détaillé par Delisle (1980, 77) qui affirme que la reformulation est l'étape qui se réalise en deux moments: «le raisonnement analogique», c'est-à-dire l'équivalence des mots à l'aide de la logique et «la reverbération». À partir de la définition selon laquelle la reformulation est " l'acte de reformuler, qui est une stratégie communicative et, le produit final de cet acte" (Conceição 2005, 73), on peut conclure que la reformulation est synonyme avec la communication. Ce processus est l'outil qui peut vérifier le niveau de compréhension d'un mot. Pour être efficace, la reformulation doit respecter quelques conditions: elle doit être fidèle, concise, intelligible et simple. Quand on traduit, on doit rester fidèle au texte, on ne peut pas ajouter ou omettre des mots, c'est-à-dire qu'on doit être concis pour donner seulement l'essentiel. En outre la reformulation doit être intelligible et simple pour qu'elle soit comprise facilement par tous. Par ailleurs on ne peut pas approuver ou

désapprouver le texte écrit ou l'interpréter. On doit reformuler de sorte que le texte ne soit pas affecté et qu'il ne perde pas son sens.

Peytard est celui qui définit la reformulation «comme l'ensemble de transformations qu'un discours admet d'une même et unique source, pour devenir 'autrement' équivalent» (Conceição 2005, 73), c'est-à-dire que la reformulation est une transformation qui essaie d'être appropriée au texte original, c'est-à-dire de donner des équivalents plus faciles à comprendre.

Nous pouvons aussi mentionner que la notion de 'reformulation' prend beaucoup de sens comme: en didactique prend le sens des exercices de reformulation, en analyse du discours elle prend le sens de reformulation des discours scientifiques et techniques ou même de vulgarisation, en linguistique c'est le synonyme de la paraphrase et en traduction c'est une réexpression ou une restitution du sens.

2.4. L'adaptation

Pour comprendre le terme d'adaptation, on doit premièrement connaître sa définition. Le dictionnaire Larousse (2015) définit l'adaptation comme «l'action d'adapter une œuvre, un texte pour un public», c'est-à-dire ce procédé aide que la communication soit intelligible, aide le public à comprendre le message. Une autre définition qui vient renforcer la précédente est celle qui appartient à Campedel et Hoogstoël:

consiste à modifier un modèle de langage de manière à prendre en compte une source de texte (provenant d'une source écrite ou de transcriptions de parole automatiques ou manuelles) proche de la tâche (Campedel, Hoogstoël 2011, 173).

Dans *Terminologie de la traduction* (Cormier, Delisle, Hannelore 1999, 8), ce mot 'adaptation' est vu comme synonyme du terme de 'traduction':

stratégie de traduction qui donne préséance aux thèmes traités dans le texte de départ, indépendamment de sa forme ou procédé de traduction qui consiste à remplacer une réalité socioculturelle de la langue de départ par une réalité propre à la socio culture de la langue d'arrivée convenant au public cible du texte d'arrivée (Cormier et al. 1999, 9).

Pour différencier les deux notions: 'traduction' et 'adaptation', Henri Meschonnic propose des définitions qui surprennent des traits distinctifs de chaque terme: «la

traduction est la version qui privilégie en elle le texte à traduire» et l'adaptation est :

celle qui privilégie (volontairement ou à son insu, peu importe) tout ce hors-texte fait des idées de traducteur sur le langage et sur la littérature, sur le possible et l'impossible (par quoi il se situe) et dont il fait le sous-texte qui envahit le texte à traduire (Meschonnic 1990, 1).

En fait, cette idée met en valeur le fait que, tandis que la traduction s'occupe de l'étude du texte, l'autre, c'est-à-dire l'adaptation favorise l'idée et la pensée du traducteur. En outre, l'adaptation aide à l'interprétation d'un texte, à la simplification d'un texte en termes courants, utilisés par tout le monde.

2.5. Le traducteur est un vulgarisateur

Tout d'abord, le traducteur est l'interprète, mais aussi le deuxième auteur du livre ou du matériel traduit. Il essaie de transmettre les mêmes idées que l'auteur. Si l'on pense que la fidélité est le mot-clé pour la traduction, on peut souligner que la traduction est celle qui représente le traducteur et non pas l'auteur, c'est-à-dire que cette fidélité est en fait une infidélité. La traduction est celle qui recrée le texte. Le traducteur est celui qui doit avoir des connaissances dans le domaine où il décide de traduire et il doit aussi chercher le noyau dur de la traduction, le point idéal, c'est-à-dire les mots les plus appropriés. En même temps l'auteur ne doit pas oublier le public auquel il s'adresse et que la traduction apparait comme «o activitate mereu reînceptută, niciodată definitivă, încheiată» [une activité toujours renouvelées, jamais définitive, finie], souligne Irina Mavrodin (2006, 132).

Le travail du traducteur doit aller au-delà du mot. Il doit être capable de transmettre l'idée originale dans sa traduction et il doit aussi faire attention aux pièges, aux faux-amis. Il doit être capable de maîtriser les jargons utilisés dans le texte pour que la compréhension soit complexe et qu'il puisse transcrire l'idée dans la langue. Si l'on parle du vulgarisateur, on doit souligner qu'il explique tous les termes par l'intermédiaire des définitions et puis par des mots qui sont expliqués pour que le public cible les comprenne :

le vulgarisateur s'efforcera de mettre en discours, en langage naturel, ce qui est en langages formel et graphique. Il est responsable de la transmission du savoir; sa diffusion ne suffit pas. Pour ce faire, il insère la subjectivité dans le discours spécialisé, il interagit, il choisit le ton, la forme et les termes qui facilitent la transmission à son destinataire, il doit rendre la science plus accessible. (Loyal 2010, 33)

On ajoute que la mission du traducteur est presque la même. Il devra adapter les éléments culturels du texte original à la culture du texte d'arrivée, c'est-à-dire que le traducteur doit tenir compte du sens du mot et de l'expliquer.

À partir de cette prémisse on peut comparer un traducteur avec un vulgarisateur parce que les deux réécrivent les mots : l'un d'une langue à l'autre et l'autre transforme les mots incompréhensibles dans des mots compréhensibles. Les deux procédés aident à faciliter la communication entre deux entités différentes.

2.6. La vulgarisation

Depuis longtemps la vulgarisation a connu deux acceptions: l'une linguistique et l'une cognitive qui souligne qu'elle est :

une simplification d'un contenu spécialisé abstrait à un niveau concret en adéquation avec les connaissances générales d'un public profane et l'une linguistique qui met en lumière que la vulgarisation est une traduction des registres techniques codés en registres généraux. (Loyal 2010, 29-30).

L'autre acception : celle linguistique, présente la vulgarisation comme une traduction des registres techniques, codés en registres généraux.

Comme l'adaptation, la vulgarisation est un procédé intégrant de la traduction. Par l'intermédiaire de celui-ci on explique les mots spécialisés, en donnant leur définition.

Jurdant (2009, 132) est celui qui soutient que :

par la vulgarisation, le discours de la science vient se réfléchir sur le discours diffus de l'opinion commune comme s'il n'impliquait pas en lui-même cette réflexivité caractéristique de toute parole humaine. La vulgarisation cherche à dire le sens de la science, c'est-à-dire à intégrer le discours qu'elle tient sur le monde dans le système du sens conçu comme ce qui règle la médiation du rapport de l'homme au monde et à ses semblables.

Cette définition de Jurdant veut dire que, pour comprendre les mots de spécialité, on doit connaître le sens de chaque mot, c'est-à-dire de les transporter dans le système de signes courant qui est compris par chaque personne. On ne peut pas donner un synonyme à un terme de spécialité, c'est pour cela qu'on doit le définir.

2.6.1. La vulgarisation par l'intermédiaire de la grille d'analyse

Dans l'article *Traduction de textes de vulgarisation et de textes didactiques : approche pédagogique* (Cormier 1990, 676), l'idée que "la traduction d'un texte de

vulgarisation exige généralement peu de recherche documentaire et terminologique, mais qu'en revanche elle nécessite un effort de reformulation particulière" accentue la difficulté de vulgariser les mots. En ce qui concerne le domaine médical, plus exactement la bioéthique, il est difficile de trouver des explications pour les termes spécialisés. La vulgarisation, dans ce domaine qui est inconnu pour la plupart des personnes, pose beaucoup de problèmes parce qu'on doit définir les mots qui sont difficiles à comprendre par tout le monde, à l'exception des médecins. Pour vulgariser un mot on doit avoir des connaissances spécialisées et bien sûr de connaître la langue courante.

En outre, pour comprendre le langage technique, on doit faire une différence entre les deux types de langages spécialisés: le 'technolecte' qui se trouve en traduction «dans des documents scientifiques lourds, par exemple des rapports tandis que les types de texte se produisent dans des compositions moins compliquées telles que des lettres commerciales» et le 'minilecte' qui "transfer information from a specific area, for example fine mechanics" (Milcu 2012, 4264) [réalise le transfert des informations à partir d'une zone spécifique, par exemple la mécanique fine].

Pour réussir à vulgariser les mots nous avons conçu une grille d'analyse des textes (voir la Table 1).

Critères d'analyse du texte					
Type de texte		Public cible		Forme de texte	
Transmet des informations spécialisées qui doivent être vulgarisées	Transmet des informations qui sont déjà comprises	Les spécialistes	Les non-spécialistes	Texte difficile à comprendre qui a des terminologies spécifiques	Texte qui est facile de comprendre et qui a des illustrations
Le texte transmet autant d'informations spécialisées que d'informations qui sont faciles à comprendre		Le texte s'adresse aux spécialistes, mais on veut montrer qu'il peut être vulgarisé, c'est-à-dire le rendre abordable pour les non-spécialistes.		Le texte est en même temps difficile et facile à comprendre. Difficile parce qu'il est spécialisé, facile parce qu'il contient d'illustrations.	

Table 1. Grille d'analyse des textes

Le texte sur lequel nous avons appliqué la grille d'analyse est le *Manuel Bioéthique des Jeunes*. On peut souligner que cette grille aide à nous familiariser avec le texte, c'est-à-dire qu'elle aide à comprendre ce type de texte, le texte médical. De plus, elle met en évidence les points essentiels comme: le public auquel s'adresse, les informations transmises et son degré de difficulté.

2.6.2. Inventaire des termes traduits par adaptation, reformulation, respectivement vulgarisation (voir les Tables 2, 3 et 4)

Adaptation 60%	
- on adapte des mots tant du domaine médical, tant du domaine juridique ;	
La curette	Chiuretă
L'embryon	Embrionul
Le fœtus	Fătul
Le placenta	Placenta
Le sexe	Sexul
La convention	Convenția
La déclaration	Declarația
Les dérogations	Derogările
Le droit	Dreptul
La loi	Legea
Le délit	Infrațiunea

Table 2. *L'adaptation*

Reformulation 5%		
- on a reformulé des mots du langage quotidien ;		
Français	Roumain	Explication
« Et pourtant, pour comprendre les enjeux , il faut en parler. »	„Și totuși, pentru a înțelege problemele , trebuie să vorbim despre ele.”	Une première reformulation est celle du nom ‘enjeu’ qui signifie ‘miză’, mot qui est utilisé aux jeux. Je traduis ce mot, en tient compte de contexte, par ‘problemă’.
« Le diagnostic prénatal s’inscrit dans la surveillance souhaitable des grossesses le plus tôt possible car il est utile pour prévoir certaines anomalies de l’enfant, accessibles à un traitement précoce. »	„Diagnosticul prenatal se înscrie în monitorizarea sarcinilor dorite cât mai posibil, căci este util pentru estimarea anumitor anomalii ale copilului, accesibile la un tratament precoce.”	Le nom ‘la surveillance’, expliqué en dictionnaire comme ‘supraveghere’, ‘pază’, je l’ai traduit par ‘monitorizare’.

Table 3. *La reformulation*

Vulgarisation 35%			
- on a vulgarisé les mots, en donnant l'explication du chaque mot ;			
Le terme en Français	Sa définition en Français	Le terme en roumain	Sa définition en roumain
Amniocentèse	« prélèvement de liquide amniotique dans l'abdomen maternel à des fins d'analyse; » (Le Petit Larousse illustré 2015)	Amniocenteza	„punție transabdominală efectuată la gravidă în scopul recoltării de lichid amniotic pentru diagnosticarea bolilor fătului în uter, pentru determinarea motricității fetale;” (DEX 2012)
Bioéthique	« étude des problèmes moraux soulevés par la recherche biologique, médicale ou génétique et certaines de ses applications; » (Le Petit Larousse illustré 2015)	Bioetică	„morală a științei în general și a medicinei în special, care interzice comercializarea corpului uman și traficul de organe;” (DEX 2012)
Trisomie	« présence en triple exemplaire, dans une cellule ou un organisme diploïde, d'un chromosome entier ou d'un segment de chromosome; » (Le Petit Larousse illustré 2015)	Trisomie	„anomalie datorată prezenței unui cromozom suplimentar ;” (DEX 2012)

Table 4. *La vulgarisation*

Après la traduction du *Manuel Bioéthique des Jeunes*, on observe que, dans le domaine de la bioéthique on trouve beaucoup de mots qui appartiennent au domaine juridique. Les mots de ce domaine ont été traduits par le processus de l'adaptation. De plus, quelques mots qui appartiennent au domaine médical sont traduits par l'intermédiaire de ce processus. En ce qui concerne les mots du langage courant, ils doivent être reformulés, en tenant compte du contexte. Les mots qui ont une terminologie spécifique doivent être vulgarisés pour que le public, les non-spécialistes, les comprennent. On peut établir un pourcentage approximatif d'utilisation de chaque processus : 60% des mots sont traduits par l'adaptation, 35% des mots sont traduits par vulgarisation et seulement 5% sont traduits par la reformulation.

3. Résultats et discussions

Dans l'intention de donner un résultat à notre recherche on peut souligner que, pour traduire le *Manuel Bioéthique des Jeunes*, nous avons recouru, en grande partie, à l'adaptation parce que, dans ce texte, il y a beaucoup de mots du domaine juridique et du domaine médical qui sont intelligibles pour tout le monde, c'est-à-dire que 60% des mots sont traduits par l'intermédiaire de l'adaptation. On constate que, dans ce domaine, le domaine médical, plus exactement la bioéthique, on a beaucoup de termes techniques qui doivent être expliqués, c'est-à-dire vulgarisés. Seulement 35% des mots sont traduits par ce processus. Le procédé de reformulation est utilisé pour traduire 5% des mots du domaine quotidien. Ces mots sont ceux qui posent des problèmes et pour les traduire on doit tenir compte du contexte dans lequel ils se trouvent.

4. Conclusions

Les linguistes qui ont fait des recherches dans le domaine de la traduction nous ont donné beaucoup de définitions à ce terme et aux termes liés à la traduction, en soulignant que la traduction est premièrement une communication et puis une approche qui a besoin de cohérence pour être comprise et de ses trois processus: 'adaptation', 'vulgarisation' et 'reformulation'. On peut souligner que tous ces termes: 'adaptation', 'vulgarisation', 'reformulation', 'communication' et 'cohérence' sont les mots-clés de la traduction. En outre, ces concepts sont ceux qui aident le traducteur ou le vulgarisateur à transmettre les informations au public cible, c'est-à-dire que par l'intermédiaire de ces procédés on transforme le langage technique, spécialisé en un langage compréhensible par tout le monde, c'est-à-dire non-spécialiste. On peut mettre en évidence que les notions ci-dessus sont essentielles pour la traduction du domaine médical. Pour comprendre un mot spécialisé on doit le définir, l'expliquer et puis, si c'est possible, de lui donner un équivalent. De plus, on ne doit pas oublier, comme Saussure le souligne d'ailleurs, le contexte dans lequel se trouvent les mots. Finalement, on peut souligner que les trois procédés 'vulgarisation', 'adaptation' et 'reformulation' font que la traduction soit possible.

Références

- Champedel, Marine, et Pierre Hoogstoël. 2011. *Sémantique et multimodalité en analyse de l'information*. Paris: Lavoisier.
- Charaudeau, Patrick, et Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Conceição, C. Manuel. 2005. *Concepts, termes et reformulations*. Lyon: Presses Universitaires.
- Cormier, C. Monique, Jean Delisle, et Hannelore Lee-Jahnke (eds.). 1999. *Terminologie de la traduction*. Amsterdam: John Benjamins.
- Cormier, Monique C. 1990. "Traduction de textes de vulgarisation et de textes didactiques : approche pédagogique". *Meta : journal des traducteurs* 35(4): 676-688.
- Delisle, Jean. 1980. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.
- Jurdant, Baudouin. 2009. *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*. Paris: Archives contemporaines.
- Layal, Merhy. 2010. "La vulgarisation dans les médias : sciences et émotions". *Communication, lettres et sciences du langage* 4(1): 29-41.
- Londei, Danielle, et Matilde Callari Galli. 2011. *Traduire les savoirs*. Berne: Peter Lang.
- Mavrodin, Irina. 2006. *Despre traducere literal și în toate sensurile*. Craiova: Scrisul românesc.
- Meschonnic, Henri. 1990. "Traduction, adaptation – palimpsestes". *Traduction/Adaptation, Centre de recherches en traduction et stylistique comparée de l'anglais et du français* 3: 1-10.
- Milcu, Marilena. 2012. "The technical language in the practice of the students learning the French language". *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 46: 4263 - 4267.
- Robert, Paul. 2008. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Vinay, Jean-Paul, et Jean-Louis Darbelnet. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier.
- ***Academia Română. 2012. *Dicționarul explicativ al limbii române, ediția a II-a revăzută și adăugită*. București: Univers Enciclopedic Gold.
- ***Collectif Larousse et Castelbajac, Jean-Charles. 2015. *Le petit Larousse illustré*. Paris: Larousse.
- ***Fondation Jérôme Lejeune. 2014. *Manuel Bioéthique des Jeunes*. Paris. Heinz, Michaela. 2012. *Dictionnaires et Traduction*. Berlin: Frank&Timme.